

DOSSIER DE PRESSE

22 SEPTEMBRE 2016

PLAN

NUMÉRIQUE EMPLOI TRAVAIL



Contacts Presse :

secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr - 01 49 55 31 02



<http://travail-emploi.gouv.fr/>



[@Minist_Travail](https://twitter.com/Minist_Travail)



<https://www.flickr.com/photos/ministeretravail/albums>

Edito de Myriam El Khomri	5
1- PLAN NUMERIQUE, EMPLOI, TRAVAIL : DE QUOI PARLE-T-ON ?	6
2 - Projet 1 : MONKEY TIE : FAIRE SON CHOIX DE CARRIERE GRACE AU MATCHING AFFINITAIRE	8
3 - Projet 2 : MINDMATCHER : DEPASSER LE CV TRADITIONNEL ET MISER SUR SES COMPETENCES	11
4 - Projet 3 : WETECHCARE : CLICNJOB, LE PREMIER SITE INTERNET QUI ACCOMPAGNE LES JEUNES VERS L'EMPLOI	13
5 - Projet 4 : BAYES IMPACT : GUIDER LE DEMANDEUR D'EMPLOI DANS SA RECHERCHE GRACE AU BIG DATA	16
6 TROIS QUESTIONS/ REPONSES	17
7 LEXIQUE : LE TRAVAIL A L'ERE DU NUMERIQUE	18

« INNOVER POUR REDUIRE LES INEGALITES NUMERIQUES DANS LE MONDE DU TRAVAIL »

Dans le monde du travail comme ailleurs, la révolution numérique est une formidable opportunité, mais, comme toutes les révolutions, elle comporte de nombreux défis pour tous les acteurs de l'emploi.



Le défi auquel nous nous attaquons avec le groupe « Numérique Emploi Travail », qui réunit Pôle Emploi, l'Anact, la Fing et 4 start-ups bénéficiaires du Programme d'Investissements d'Avenir, c'est celui de la réduction des inégalités d'accès aux outils numériques dans le monde du travail.

Chacun le sait : ceux qui sont déjà les plus éloignés de l'emploi peuvent l'être encore davantage demain du fait d'une moindre maîtrise de l'information et des outils numériques.

Le rôle des pouvoirs publics et de la société civile est de prendre ce problème à bras le corps pour que la révolution numérique se fasse au bénéfice de tous.

Déjà, nous avons créé la Grande Ecole du Numérique pour que le plus grand nombre puisse développer ses compétences numériques. Depuis début 2016, cette Ecole a permis à 4000 personnes de se former. Nous avons également créé il y a un an avec Pôle Emploi, l'« Emploi Store », qui met à disposition des actifs plus de 250 services numériques. Enfin, la loi Travail contient de nombreuses avancées : le droit à la déconnexion, l'encadrement du télétravail et bien sûr la création du Compte personnel d'activité, auquel chacun aura accès en ligne tout au long de sa vie professionnelle pour construire son parcours professionnel.

L'ambition du Plan « Numérique Emploi Travail », c'est d'aller plus loin dans l'union des forces entre le service public et les acteurs de l'innovation, pour faire en sorte que le numérique soit une chance pour tous.

Myriam El Khomri

Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social

Plan Numérique, Emploi, Travail

De quoi parle-t-on ?

La transformation numérique du marché de l'emploi est engagée ! Internet accroît les opportunités des individus : chacun peut désormais trouver de l'information sur le marché du travail ou développer son réseau. Ce système, en perpétuelle évolution, permet de démultiplier ses recherches d'emploi, de gagner en temps et en autonomie, de recruter différemment...

Mais tous les individus ne sont évidemment pas à égalité devant cette transformation et ces nouvelles potentialités : les informations restent très diverses et éparées, leur analyse requiert toujours une bonne connaissance du marché du travail ... ou bien d'être accompagné. Le numérique change ainsi profondément le fonctionnement du marché du travail et notre capacité à agir sur celui-ci. Il faut donc mettre les outils numériques au service de ceux qui en ont le plus besoin pour leur permettre de tirer le meilleur profit de cette révolution !

Pour répondre à ce défi, acteurs privés et publics se sont unis autour du Plan Numérique, Emploi, Travail (Pôle emploi –Anact – FING – Bayes Impact –We TechCare-Monkey tie- Mindmatcher, et soutenu par le Ministère du travail) et se sont vus attribuer par le Programme d'investissement d'Avenir (appel à projets "Partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi") une subvention de plus de deux millions d'euros. Sur cinq ans, l'enjeu de ce consortium est à la fois de développer, mobiliser les outils du Big Data et d'accompagner la transformation numérique du marché du Travail.

2,4 millions d'euros pour conduire un ensemble de projet favorables à l'inclusion numérique

Lancé il y a un an par le Ministère du Travail, le Plan NET a pour ambition d'adopter une démarche cohérente et collective, de réunir les initiatives isolées pour mieux utiliser le numérique et, ainsi, repenser l'accès à l'emploi. Comment ? En adoptant une méthode de travail ouverte, en travaillant avec des entreprises, des startups, des organismes de formation, des associations, des organismes publics,...

L'esprit du Plan Net est de rendre plus accessibles les différents services numériques de l'emploi tout en maintenant leur exhaustivité.

Dans ce cadre-là toujours, le Ministère du travail salue la démarche de Pôle emploi, l'Anact, la FING et de 4 startups : MindMatcher, Monkey tie, We tech care/ Emmaüs Connect et Bayes Impact.

7 acteurs autour du Plan Net : pourquoi faire ?

- **Monkey tie** : Pour aider à l'orientation et prédiction de carrière à partir des affinités et des compétences,
- **Mindmatcher** : Pour dépasser le CV traditionnel pour un outil permettant de visualiser des « aptitudes sociales »,
- **Wetechcare/ Emmaüs Connect** : Pour accompagner les jeunes décrocheurs vers l'emploi via un « assistant personnel » du jeune en insertion pour chaque étape de son projet (orientation, formation, emploi),
- **Bayes Impact** : Pour guider le demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi en synthétisant et personnalisant toute information disponible en ligne sur le marché du travail.

Pôle emploi apporte son soutien, partage ses données et, à terme, intégrera une partie des outils à l'« Emploi store ». **L'ANACT** et **la Fing** développeront parallèlement un « transformateur numérique » accompagnant les projets innovants de start-ups dans le champ de l'amélioration de la qualité du travail, de la transformation des RH, des nouveaux lieux et formes de travail.

1^{er} projet

Faire son choix de carrière grâce au « matching affinitaire »

Monkey tie développe le Guide d'Orientation des Métiers (GOM) dont l'objectif est de donner aux actifs de la visibilité sur leurs potentialités de carrière. Cette plateforme innovante s'adresse à tous, salariés ou demandeurs d'emploi. Pour Jérémie Lamri, PDG de Monkey tie, la promesse est claire : « *Orienter l'utilisateur vers un métier, potentiellement via une formation, en prenant en compte sa personnalité, ses compétences et ses moteurs de motivation et d'épanouissement* ».

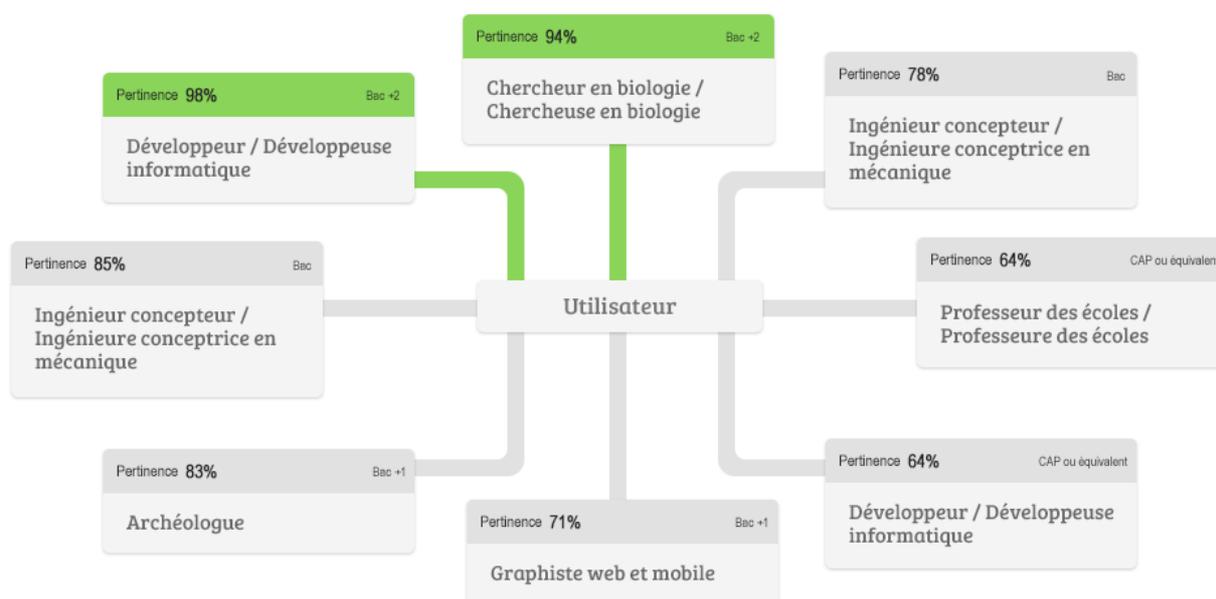
Concrètement de quoi s'agit-il ? L'internaute répond à une série de questions de façon ludique en moins de deux minutes et se voit projeté dans un parcours professionnel qui lui correspond, enrichi de suggestions d'offres et de formations pertinentes et géolocalisées. La solution GOM permet également de mettre en valeur les compétences du candidat en fonction du marché de l'emploi. La start-up s'appuie sur les données libres fournies par d'autres acteurs de l'emploi, comme, par d'exemple, l'enquête Besoin en Main d'Œuvre, afin d'éclairer l'internaute sur son niveau d'employabilité et d'attractivité.





Voici les métiers qui vous correspondent

Cette arborescence vous indique les métiers les plus proches de vos attentes et compétences, cliquez sur un métier pour obtenir plus d'informations.



Les autres métiers qui pourraient vous correspondre

Ingénieur concepteur / Ingénieure conceptrice en mécanique	Pertinence 83%
Chaudronnier / Chaudronnière	Pertinence 83%
Archéologue	Pertinence 83%
Chercheur en biologie / Chercheuse en biologie	Pertinence 83%
Professeur des écoles / Professeure des écoles	Pertinence 83%

Afficher la liste complète



Votre **avenir professionnel**
se construit aujourd'hui

J'ai déjà un compte



Rechercher un métier

Rechercher un métier par mot clé

Voir les résultats



Orientez moi !

Trouver les métiers qui correspondent à vos
attentes et votre profil

Commencer !

Découvrez le métier de

**Professeur / professeure de
collège et de lycée**



Le professeur de collège et de lycée est spécialiste d'une discipline (français, maths, histoire...) qu'il enseigne à des classes de 20 à 30 élèves. Pédagogue, il transmet ses connaissances dans le respect...

95 offres disponibles sur le site Pôle emploi

En savoir plus

Découvrez le métier de

**Chaudronnier /
Chaudronnière**



Le chaudronnier donne forme aux feuilles de métal, puis il les assemble afin de réaliser les produits les plus variés : cuve d'une usine de chimie, wagon, chaudière d'une centr...

147 offres disponibles sur le site Pôle emploi

En savoir plus

Découvrez le métier de

**Développeur / développeuse
informatique**



Le développeur d'applications mobiles est chargé de la réalisation technique d'une application, basée sur un cahier des charges précis. Il calcule et conçoit des program...

112 offres disponibles sur le site Pôle emploi

En savoir plus

Témoignages d'utilisateurs



Julien
17 ans, Lycéen

Je ne sais pas quoi faire après le Baccalauréat, et le guide des métiers m'a permis d'identifier les parcours de carrières qui pourraient me plaire. Je peux maintenant me projeter plus sereinement vers mon avenir.



Mireille
52 ans, En reconversion

Le guide des métiers m'a permis de redéfinir mon projet professionnel, et de trouver les métiers qui correspondent le mieux à mes attentes actuelles. Je sais maintenant ce qu'il me reste à faire pour y parvenir.

Et vous, quels sont les métiers
qui vous correspondent ?

Commencer !



Conditions générales

2015 - Tous droits réservés

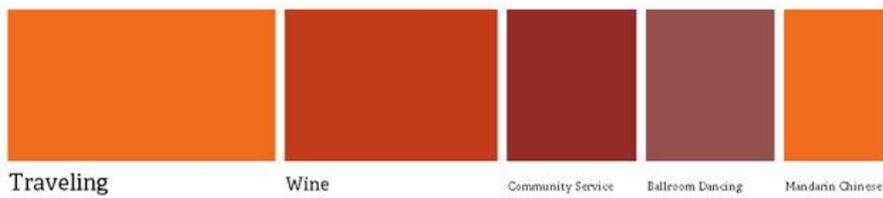
2^{ème} projet

Dépasser le CV traditionnel et miser sur ses compétences

L'offre d'emploi et le CV sont prédominants sur le marché du travail. Or, les entreprises ne cherchent pas seulement à définir un poste mais à disposer d'un pool de compétences. Quant aux actifs, ils ne se définissent plus uniquement par leurs études et expériences, mais comme des êtres apprenants, guidés par leurs aptitudes profondes, évoluant via leurs réseaux sociaux et compétences acquises par ailleurs. Ces notions immatérielles que sont les socio-compétences sont cartographiées par **Mindmatcher**. L'outil permettra aux recruteurs et candidats de visualiser toutes les aptitudes de l'individu, notamment « sociales », au-delà des compétences strictement professionnelles, s'affranchissant des outils traditionnels comme le CV.

« Nous souhaitons à la fois donner la possibilité à tous les candidats d'exprimer leurs compétences, leurs vocations, leurs aspirations et leurs engagements sociétaux mais aussi accompagner les organisations à comprendre et gérer des êtres pensants, capable de changements, d'innovations, d'apprentissages, de productions intellectuelles collaboratives », rappelle Florent André, Président de la startup.





Une API sera développée pour rendre le projet et ses algorithmes connectables et réutilisables dans les autres projets orientés compétences.



6 fonctionnalités seront mise en place pour représenter les compétences, « le savoir-faire » ainsi que les socio-compétences, le « savoir-être »

3ème projet

CLICNJOB, le premier site internet qui accompagne les jeunes vers l'emploi

Contrairement aux idées reçues, tous les 15-25 ans ne sont pas à l'aise avec le numérique : de nombreux jeunes en insertion éprouvent des difficultés à s'approprier le web pour leur recherche d'emploi. Face à ce constat, l'association **WeTechCare** a créé CLICNJOB : le premier site internet qui accompagne les jeunes éloignés de l'emploi.

« CLICNJOB dédramatise la recherche d'emploi et souhaite redonner confiance en utilisant les codes des applications les plus prisées des jeunes. Nous ne laissons personne sur le bord de la route » explique Jean Deydier, directeur de l'association. CLICNJOB aborde toutes les étapes clés de l'insertion professionnelle autour de quiz et de vidéos, qui forment des parcours d'apprentissage personnalisés. Il propose également des outils pratiques et pédagogiques, notamment un créateur de CV, et les fonctionnalités d'un réseau social.

Le web ne peut remplacer l'accompagnement humain, c'est pourquoi CLICNJOB se veut être un outil au service des spécialistes de l'insertion professionnelle.

Déjà expérimenté dans 18 structures sociales, CLICNJOB vise les millions de jeunes en difficulté dans leur insertion, et ambitionne de soutenir la transition numérique des acteurs de l'insertion.





La recommandation **CLICNJOB**



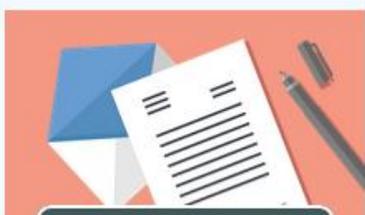
Me mettre à la recherche
d'un emploi



Analyser une offre d'emploi



Construire mon CV



Ecrire mes lettres de
motivation



Faire des candidatures
spontanées



Préparer mon entretien
d'embauche

CLIC N JOB.

M'exercer

Outils



Thomas
★ 205



LE CRÉATEUR DE CV

QUITTER ✕

Objectif

Titre

Identité

Formation

Expérience

Atouts

Loisirs

Fin

Tes informations ont bien été enregistrées

Mes formations

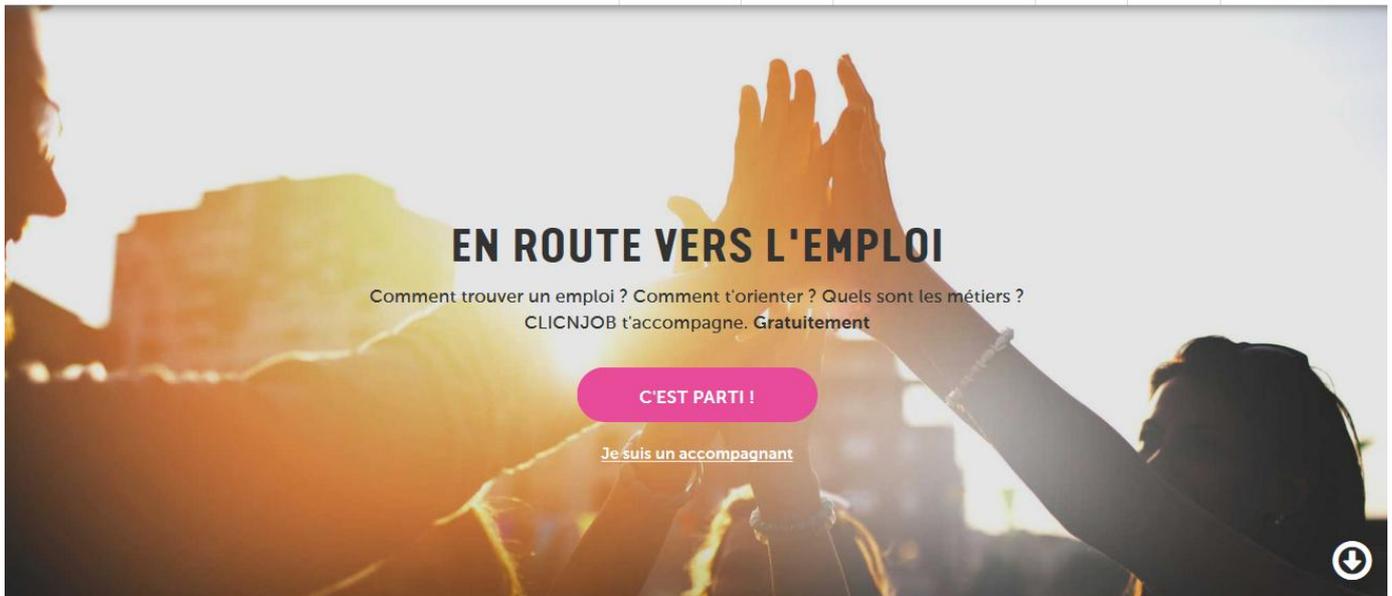
Tu n'as pas encore ajouté de formation



AJOUTER UNE FORMATION

← ÉTAPE PRÉCÉDENTE

CONTINUER >



UN ENTRETIEN, COMMENT ÇA SE PASSE ?

QUITTER ✕



Durée
5 minutes

JE COMMENCE >

4ème projet **BAYES IMPACT**

Guider le demandeur d'emploi dans son parcours



BAYES IMPACT

Mon Parcours Emploi, développé par **Bayes Impact**, est un service en ligne gratuit et ouvert qui utilise la big data pour guider les millions de demandeurs d'emploi de façon simple et intuitive jusqu'à trouver leur meilleure stratégie de retour à l'emploi.

Il s'agit d'une application en ligne pour les demandeurs d'emploi, qui réunit toutes les données et services de l'emploi et les présente de façon intelligente et personnalisée afin de les aider à trouver leurs parcours de retour à l'emploi.

Elle permet à chacun de faire son diagnostic personnalisé puis propose des stratégies adaptées à son profil et au marché (reconversions, mobilité, formations...) et l'aide à se projeter en simulant l'impact de chaque action. Elle aide ensuite à exécuter ces stratégies, seul ou avec son conseiller.

Les données sont issues notamment d'un partenariat inédit avec Pôle Emploi pour fournir des recommandations ultra-personnalisées à l'échelle de millions de personnes et donner à chaque individu le pouvoir de planifier sa propre stratégie de retour à l'emploi.

De plus, la plate-forme est une véritable initiative citoyenne : elle a pour but de transformer le service public via un partenariat avec le Gouvernement français, mais la solution est indépendante, open-source, et citoyenne.

Questions / Réponses :

>Qu'est-ce que le transformateur numérique ?

Projet transversal du plan NET, le transformateur numérique permet d'accélérer les projets numériques innovants dans le champ de l'amélioration des conditions de travail, des RH, des nouveaux lieux et formes de travail. Il accompagnera une dizaine de projets innovants avec pour objectif la pérennisation de leur modèle économique, en faisant appel à des ressources privées (fonds de dotation, mécénat de compétences,...).

Les porteurs d'initiatives bénéficieront d'un accompagnement personnalisé de la part d'experts du **réseau Anact-Aract**, de **la Fing** et de leurs partenaires, afin de mieux comprendre les impacts du numériques sur le monde du travail et les conditions de travail, autour de 3 axes :

- travailler l'angle innovation sociale et organisationnelle de leur projet
- bénéficier d'approches pluridisciplinaires (rh, sociologique, juridique, technologique) et apprendre à travailler en réseau
- mettre en œuvre des pistes d'action de l'analyse à la conception innovantes

Le calendrier du transformateur : première session de formation action avec la première promotion de porteurs d'initiatives les 8 et 9 décembre (à Superpublic, Paris 11eme).

>Qu'est-ce que l'Emploi Store ?

L'Emploi Store, qui à terme, accueillera certains des projets, est la plateforme en ligne de **Pôle emploi**. Celle-ci est née de la volonté d'accompagner les internautes en rassemblant le plus grand nombre possible de services digitaux sur l'emploi, la formation et la création d'entreprise, à l'aide de partenaires tant publics que privés. L'Emploi Store héberge aujourd'hui 252 services digitaux provenant de 154 partenaires.

>Comment s'organise la collaboration entre les acteurs du Plan Net ?

Ce sont l'Anact et Pôle emploi qui animeront ce réseau d'entreprises, d'initiatives et de projets, en lien avec le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

Lexique :

Le Travail à l'ère du numérique

L'utilisation du numérique vient bouleverser nos modes de travail traditionnels ; cette révolution, le ministère du Travail l'accompagne et la transforme en opportunités pour chacun.

Accessibilité : L'employeur a désormais l'obligation de s'assurer que les logiciels installés sur le poste de travail des personnes en situation de handicap sont accessibles sur leur lieu de travail, mais également en télétravail.

Compte personnel d'activité : Le Compte Personnel d'Activité (CPA), qui sera lancé en janvier 2017, est un compte que chacun pourra ouvrir dès le début de sa vie professionnelle et qui le suivra tout au long de sa vie, quels que soient ses changements d'emploi ou de statut. Il permettra à chacun de se former, de faire le bilan sur ses compétences ou d'être accompagné dans un projet de création. Il sera accompagné d'une plateforme de services numériques innovants destinés à aider les actifs dans leur parcours professionnel.

Certains des projets du plan NET pourront d'ailleurs être accessibles via cette plateforme.

Le CPA intègrera le compte personnel de formation, pour lequel 3,5 millions de comptes sont déjà activés, ainsi que le compte personnel de prévention de la pénibilité et le compte d'engagement citoyen.

Dialogue social : La Loi Travail élargit la possibilité d'organiser les élections professionnelles par voie électronique, ce qui facilitera la participation de tous les salariés. Elle facilite également la diffusion de l'information syndicale à partir de l'intranet des entreprises en supprimant la condition d'un accord ou d'une autorisation de l'employeur pour y recourir.

Droit à la déconnexion : Parce que la révolution numérique ne doit pas être une invasion numérique, la loi Travail introduit pour la première fois dans le code du travail un « droit à la déconnexion ». Les entreprises de plus de 50 salariés ont désormais le devoir de mettre en place des instruments de régulation de l'outil numérique. Ces mesures visent à assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale.

Emploi Store : La plateforme en ligne de Pôle emploi vient de fêter son premier anniversaire. Elle est née de la volonté d'accompagner les internautes en rassemblant le plus de services numériques possible sur l'emploi, la formation, la création d'entreprise, à l'aide de partenaires tant publics que privés.

Aujourd'hui plus de 250 services issus de plus de 150 partenaires sont disponibles et permettent à chacun de créer son parcours professionnel.

Grande Ecole du Numérique : 171 formations ont été labellisées, à la suite du premier appel à projet qui vient à peine d'être reconduit. La Grande Ecole du Numérique permet de développer ses compétences numériques. Dispensées dans 130 fabriques du numérique réparties sur l'ensemble du territoire français, ces formations courtes et qualifiantes aux métiers du numérique permettent depuis le début de l'année 2016 à un large public de se former efficacement afin de trouver du travail rapidement dans cette filière d'avenir. 4 000 personnes en ont aujourd'hui bénéficié.

Responsabilité sociale des plateformes de mise en relation par voie électronique : Depuis plusieurs années, de nouvelles formes d'activité se développent rapidement autour de plateformes numériques de mise en relation : c'est ce que l'on appelle communément l'« économie collaborative ».

Pour la première fois, la Loi Travail fait entrer les travailleurs concernés dans le code du travail. Lorsqu'il s'agit de travailleurs indépendants mais que la plateforme détermine les caractéristiques du service fourni ou du bien vendu et fixe son prix, elle a, à l'égard des travailleurs concernés, une responsabilité sociale qui s'exerce dans les domaines suivants : accidents du travail, formation professionnelle, droit syndical et droit d'action collective.

Télétravail : La loi Travail vise aussi à fixer un cadre à la pratique du télétravail qui permet au salarié de travailler hors des locaux de l'entreprise grâce aux outils numériques.

